



CERCLE NAUTIQUE D'ARS-EN-RÉ

Affilié à la FFV - Allié du Yacht Club de France

DEMANDE D'ADHESION 2025

Votre demande sera examinée par les membres élus du Conseil d'Administration.

Vous recevrez une réponse par courriel vous invitant si approbation à compléter votre demande et à vous acquitter de votre cotisation en un clic sur notre site à la rubrique **MON COMPTE**

ÊTRE MEMBRE DU CNAR C'EST :

- **SOUTENIR** financièrement par votre cotisation l'École de voile d'Ars-en-Ré gérée bénévolement depuis 1955.
- **S'ENGAGER** et **PARTICIPER** aux rencontres nautiques organisées durant l'année.
- **CRÉER** des relations amicales et des liens intergénérationnels autour des valeurs du sport.
- **DISPOSER** et **PROFITER** du cadre unique du Club-House, lieu privilégié d'échange pour tous les membres et ceux des clubs nautiques partenaires : dîners mensuels et soirées à thème, ouverture du bar tous les samedi, mise à disposition du Club à la location pour vos événements privés, ...
- **PARTAGER** et **TRANSMETTRE** votre savoir dans le respect de l'étiquette navale et des valeurs de la charte du Yacht Club de France auquel le CNAR est affilié.

Nom : Prénom :

Adresse Rhéaise :

Code postal : Localité :

Adresse habituelle :

Code Postal : Localité :

Tél : Tél mobile :

adresse courriel :

(obligatoire pour nous permettre de vous contacter et de vous connecter à votre espace membre)

Vous souhaitez rejoindre le CNAR pour les raisons suivantes :

Vous avez connu le CNAR par : Ecole de Voile Amis Internet Autre (préciser)

Vous connaissez personnellement les membres du CNAR suivant(s) :

Vous êtes propriétaire : d'un bateau à voile habitable d'un dériveur d'un bateau à moteur

Vous pratiquez la voile sur : Habitable Dériveur Catamaran Planche à voile kitesurf Windfoil Autre (préciser)

Vous avez un bateau dans le port d'Ars-en-Ré : Oui Non

LES DIFFERENTES COTISATIONS

Bienfaiteur
220 €

Famille*
180€

Couple
150 €

Adulte
100 €

Jeune**
30 €

L'association est habilitée à recevoir des dons donnant droit à réduction fiscale que dans la mesure où les dispositions de l'article 200 du CGI sont remplies

* **Famille** : couple + enfants mineurs au 1er janvier 2025

** **Jeune** : jeune de moins de 25 ans au 1er janvier 2025

Fait à :

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par le CNAR, responsable du traitement pour décider de l'admission de ses membres. La base légale du traitement est l'exécution de mesures précontractuelles à l'acceptation du règlement du CNAR en cas d'admission. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les administrateurs du CNAR. En cas d'admission les données sont conservées pendant la durée d'adhésion. En cas de non-admission les données sont supprimées au moment de la notification du refus. Consultez le site cnil.fr pour connaître vos droits concernant vos données à caractère personnel.